



**DEMANDE D'AUTORISATION  
D'UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE EN JOURNÉE  
(partie à compléter par le demandeur)**

Monsieur le Maire,

Je soussigné (nom, prénom)

Adresse

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 2ème catégorie à l'endroit suivant :

le

de  h

à  h

à l'occasion de l'événement suivant :

Je m'engage à mener à cette occasion des actions de prévention dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme (apposition d'affiches et mise à disposition d'alcootests).

**En transmettant ce document numérique, je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations qui y sont mentionnées. Fait pour servir et valoir ce que de droit.**

Le

Nom et prénom du Président, ou de la personne autorisée à engager la responsabilité de l'organisateur :

**ARRÊTÉ DU MAIRE  
(partie réservée à l'administration)**

Le Maire de la commune de Saint-Évarzec.

Vu la demande présentée ci-dessus,

Vu les articles L.2212-1 et 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L 3334-1 et L 3334-2 du Code de la Santé Publique,

**ARRÊTÉ**

M.

est autorisé

à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boisson de 2ème catégorie

le

de  h

à  h

à l'occasion de l'événement suivant :

sous réserve de tenir ses engagements concernant la prévention dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme.

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la Gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

Saint-Évarzec, le

Le Maire,  
André Guillou